

**Programme 12<sup>ème</sup> Journée Sociale et Fiscale**  
**16 septembre 2021 – TERRA BOTANICA**



**09H00**

**Café d'accueil en présence des partenaires du Club Social**

**09H30 – 12H00**

**Conférence sociale « Actualités sociales »**

**Animée par Bernard GAURIAU, *Agrégé des Facultés de Droit, Professeur à la Faculté de Droit d'Angers, Avocat au Barreau de Paris***

**12H – 12H30**

**Apéritif en présence des partenaires du Club Social**

**12H30 – 14H00**

**Déjeuner sur place à « Terra Botanica »**

**14H00 – 17H00**

**Conférence fiscale « Les comptes courants des personnes physiques et des personnes morales »**

**Animée par Hervé KRUGER, *Expert-comptable, Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, Docteur en droit, Professeur associé à l'université de Bourgogne***

**Forfait unique de 49€ HT (demi-journée ou journée complète – déjeuner compris).  
Pour vous inscrire, merci de cliquer [ici !!](#)**

*En partenariat avec*

## Conférence sociale « Actualités sociales »

Animée par Bernard GAURIAU

Il s'agit de prendre connaissance des principaux sujets d'actualité intéressant les experts-comptables dans le cadre de leur mission sociale. Ces sujets sont envisagés sous un aspect pratique, avec des préconisations pour une mise en conformité.

Parmi les grands sujets d'actualité en janvier 2021 figurent notamment :

- Les mesures sociales en lien avec la crise de Covid-19 : prise de congés, de jours de repos...
- L'activité partielle, de droit commun et de longue durée
- Les aides à l'apprentissage et à l'emploi des jeunes
- Les exonérations de cotisations sociales
- Les mesures pour les travailleurs indépendants
- L'actualité jurisprudentielle.

## Conférence fiscale « Les comptes courants des personnes physiques et des personnes morales »

Animée par Hervé KRUGER

1. Les comptes courants des personnes physiques : des risques parfois insoupçonnés
2. Les comptes courants entre personnes morales : Des optimisations et des précautions
  - Les transferts, cessions et abandons de comptes courants
  - Les apports ou incorporations de comptes courants
  - Les avances risquées et leurs provisions
  - Les avances « à l'envers » d'une filiale à sa mère

*En partenariat avec*